

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 21 février 2024



Nomenclature : 7.5
2024/07

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 9

Nombre de conseiller absent : 1

Etaient présent(e)s :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, LESY Denis, CARPENTIER Guy, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, FIQUET Alain, LEFEBVRE Ludovic.

Etaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s :

COURBEZ Nadia (pouvoir ENNIQUE Renaud), MINET Denise (pouvoir DUMORTIER Benjamin), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), DESMARESCAUX Martine (pouvoir DUBOIS Marion), FREMAUX Céline (pouvoir DEVILDER Marin), CORNE Adeline (pouvoir LESY Denis), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir VIAU Gaele), ROBIL Raphael (pouvoir SILVESTRI Antoine), LEQUIEN Valéry (pouvoir LEFEBVRE Ludovic).

Etait absent : JANVIER Dominique.

POINT N°08 : Etat - sollicitation d'une subvention au titre de la DSIL 2024 pour les travaux d'aménagement de voies vertes cyclables

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le dispositif d'accompagnement de l'Etat aux communes au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) permet le financement des projets d'investissement d'envergure, de qualité exceptionnelle, structurants pour le territoire, matures et relevant exclusivement de thématiques choisies sur la programmation 2024.

Ce dispositif accompagne notamment cette année, les travaux de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité avec une attention particulière aux projets de développement de la mobilité du quotidien notamment la mobilité douce.

Les objectifs du dispositif sont ceux que la Ville a retenu pour concevoir les projets de création ou restauration de 2 chemins ; le chemin derrière les murs et le chemin de la route de Gruson.

Ces chemins dont les aménagements sont prévus en 2024 permettront aux piétons et cyclistes, pour le premier, de rejoindre depuis le chemin des Nomères et par extension les communes voisines de Bourghelles ou Cobrieux la rue Ladreyt sans traverser le centre-ville et pour le second d'atteindre les équipements sportifs du complexe Jean Tiquet et, dans le futur, le groupe scolaire privé depuis la route de Gruson et donc le quartier des Voyettes. Ces chemins qui participeront pleinement au schéma cyclable de la Ville amélioreront ainsi le confort et la sécurité des usagers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter l'Etat pour bénéficier d'un accompagnement financier au titre de la DSIL 2024 pour les travaux d'aménagement des chemins cyclistes et piétons derrière les murs et Gruson Aubrac au taux maximal et l'autorise à signer tous les actes à cet effet.

Vote :

Pour : 26


Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Pascal BOILEAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication